

# ASSEMBLÉE NATIONALE

25 avril 2026

---

RELATIF À L'EXTENSION DES PRÉROGATIVES, DES MOYENS, DE L'ORGANISATION  
ET DU CONTRÔLE DES POLICES MUNICIPALES ET DES GARDES CHAMPÊTRES - (N°  
2464)

Adopté

N° CL412

## AMENDEMENT

présenté par  
M. Pauget, rapporteur et M. Marion, rapporteur

-----

### ARTICLE 2

À l'alinéa 77, substituer aux mots :

« ont compétence pour exercer »

le mot :

« exercent ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.